



## Litige entre un client et un avocat

Par **mimi888**, le **28/10/2012** à **23:31**

Bonjour,

J'ai consulté une avocate en 2010 pour connaître mes droits. Mon premier rendez-vous, le seul était très vaste, des questions en tout genre car ma situation était très très délicate. Je venais de partir de mon domicile, et mon divorce à l'amiable se dégradait. Il me fallait une avocate pour un divorce au contentieux.

J'ai fait transférer mon dossier à cette nouvelle avocate. En sortant de son cabinet, j'ai payé la somme de 300 euros qui pour elle constituée une provision pour entamer la procédure. Moi dans l'ignorance la plus totale je pensais que c'était le tarif d'une consultation. Et qu'elle me rappellerait pour m'informer de ses intentions... Sans nouvelle d'elle, j'ai pris son silence pour un refus à traiter mon affaire. Un mois et demi après elle m'appelle me demandant de la payer pour le travail qu'elle aurait effectué. Dans l'urgence et dans la peur entre temps j'ai pris une autre avocate qui a pris mon dossier de suite en charge et où tout était claire.

C'est elle qui s'est chargée de mon divorce.

Aujourd'hui deux ans après l'avocate me réclame toujours sont dû, elle a fait appel au Bâtonnier, celui-ci a validé le fait que je la paie.

J'ai fait appel à la Première Présidente, j'ai rendez-vous dans quelques jours.

Cette avocate m'a laissé sans nouvelle d'elle, je n'étais pas informée de ses intentions (pas de contrat, pas de signature), pas de convention d'honoraire de signée. Rien, le néant. Elle a entrepris de manière unilatérale des actions qui aujourd'hui me coûtent très cher.

Quelles sont mes possibilités pour être reconnue victime d'un manque de clarté, J'attendais qu'elle me rappelle pour avoir un premier rendez-vous officiel et démarrer à bien mon procès. Sans nouvelle d'elle et dans l'urgence j'ai pris une autre avocate.

J'ai un témoin qui était présent lors de l'entretien, puis je être déchargée de tout paiement?